



VOL A VOILE MONTAGNE NOIRE



TARIFS 2025

ADHÉSION:

	- de 25 ans	+ de 25 ans
LICENCE FÉDÉRALE FFVP (à partir de)	101€	206€
COTISATION CLUB		
Cotisation Annuelle	90€	180€
A partir de la 2ème cotisation famille	60€	120€
Cotisation Journalière	6€/Jour	12€/Jour



HEURES DE VOL:

Planeurs Biplaces:

ASK 13	18€/h
Twin III	20€/h
Janus C	25€/h

Planeurs Monoplaces:

ASK 8b	15€/h
KA 6e/Astir/LS1d	17€/h
LS3 /LS4	21€/h
LS6 18m	27€/h

DÉCOLLAGES:

Remorqué: (*) 2,30€/ct (en dessous de 15 ct)

(*): Pouvant évoluer selon 1,75€/ct (au-delà de 15ct)
tarif de la 100LL

Décollage Voiture: 5€

Treuil: 6€ (Vol <15 min)
8€ (15 min < Vol < 30 min)
12€ (Vol > 30 min)

Dépannage air: fonction de la distance
(voir grille au verso)



Heures de vol planeur gratuites au-delà de 750€ de facturation en heures de vol sur l'année

BOURSES ATTRIBUÉES AUX ÉLÈVES PILOTES:

	Bourses FFVP (- de 25 ans)	Bourse Club (tous les élèves)
1er vol Solo	100€	100€
PASS Planeur	150€ (200€ avec BIA)	100€
SPL (Licence Pilote)	150€ (200€ avec BIA)	100€



VOL D'INITIATION EN PLANEUR

Nous contacter pour toute réservation et information
(Alain PIERREISNARD 0768885267)

	- de 25 ans	+ de 25 ans
	70€	110€



STAGE DÉCOUVERTE

	- de 25 ans	+ de 25 ans
3 jours	300€	400€
6 jours	450€	600€



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE:

Vol à Voile Montagne Noire, aérodrome de de la Montagne Noire, 4060 route du vol à voile, 31250 VAUDREUILLE
Secrétariat, Thomas FOURES 0683125064



<http://www.vvmn.fr>



Vvmontagnenoire@gmail.com



@volavoilemontagnenoire



@planeur_montagnenoire



VVMN





VOL A VOILE MONTAGNE NOIRE



TARIFS 2025

DÉPANNAGES AIR:

AÉRODROME	DISTANCE MAXI	TARIF
Revel Castenaudary	<15 km	35€
Castres Bourg Saint-Bernard	<35km	50€
Graulhet Pamiers	<45km	60€
Gaillac Albi Puivert	<60km	80€
Saint-Afrique Cazères Saint-Girons	<85km	110€
Septfonds Villefranche de Rouergue	<105km	140€
Cahors Millau	<115km	150€
	>115km	110€/h

NOTES:

Ces tarifs sont réservés aux membres de VVMN à jour de leur cotisation, utilisant un planeur du club ou leur planeur personnel, ainsi qu'aux pilotes extérieurs participant à une manifestation organisée par VVMN (SWAF, rencontres inter-clubs, etc...). Le convoyage retour des planeurs extérieurs se posant à la Montagne Noire est facturé 2,30€/ct